



point-justice
Mayotte

JUSTICE : LE CDAD A ORGANISÉ LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT
Des ateliers et des jeux de rôle pour mieux comprendre comment fonctionne un procès



Evènement

Le 24 mai 2022, c'est la 5e édition de la journée nationale de l'accès au droit déclinée au niveau national. L'occasion de faire le point sur les dispositifs d'information et d'accompagnement partout en France, y compris à Mayotte.

Mayotte dispose de son conseil départemental de l'accès au droit, CDAD, qui a organisé hier une matinée d'informations à Dembeni.

Les professionnels ont pu accueillir dans le cadre de cette journée nationale de l'accès au droit, des élèves de terminale des lycées de Dembeni et de Chirongui, des cadets de la République étaient aussi présents ainsi que les acteurs de la prévention spécialisée de la Croix Rouge.

Plus de 70 personnes étaient rassemblées pour participer aux ateliers et donc pour s'informer.

Les professionnels du CDAD avaient organisé 3 ateliers et une exposition sur les droits et les devoirs des adolescents. Cette exposition présentait les questions fréquemment posées par les adolescents autour de

leurs droits et de leurs devoirs

Le premier atelier a permis de comprendre ce qu'est la justice. Pour ce faire, ils ont pu se familiariser avec les modes de fonctionnement de la justice, une salle de tribunal et le fonctionnement d'un procès. Un 2e atelier leur a permis dans le cadre de jeux de rôle de découvrir comment fonctionnait un procès de manière fictive. 3 thèmes avaient été retenus : un vol dans un local associatif, un cas de violence conjugale et une situation de harcèlement

avec diffusion de photos à caractère sexuel sur internet.

Enfin, le 3e atelier avait été préparé par des lycéens et les cadets de la République, il visait à mettre en scène un procès avec des plaidoiries pour que les participants puissent effectivement se familiariser avec cette justice qui parfois est si mal comprise à Mayotte. Cette journée est l'occasion de rappeler que « quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, chaque personne vivant

sur en France peut gratuitement connaître ses droits et ses obligations et être aidé dans ses démarches. »

Le CDAD est un lieu d'accueil gratuit, confidentiel et ouvert à tous permettant d'obtenir des informations et des conseils juridiques dans tous les champs de la vie quotidienne (famille, travail, consommation, logement...). Les locaux se trouvent au sein du Palais de Justice à Kaweni.

Anne Constance Onghéna

